

Enquête sur les cours d'alphabétisation des adultes

Suisse romande – données 2018

Introduction

En Suisse romande il existe de nombreux cours d'alphabétisation qui sont proposés à des adultes, en particulier par les associations membres de la Coordination romande pour la formation de base des adultes (CRFBA). Cependant, il n'existe à notre connaissance aucune enquête ou statistique permettant d'avoir une vision globale, pour savoir par exemple combien de personnes suivent ces cours ou combien auraient besoin d'en suivre en Romandie. Ce domaine très spécifique de la formation de base des adultes n'a jamais fait l'objet d'une étude spécifique ni d'une politique publique, en tout cas pas au niveau de la Suisse francophone.

D'un autre côté, nous constatons que les adultes en situation d'analphabétisme sont particulièrement touchés par les nouvelles exigences de la loi sur les étrangers (entrée en vigueur en 2019), notamment pour ce qui concerne l'obligation de prouver son niveau de français (oral et/ou écrit) comme critère d'intégration.

Compte tenu de ce qui précède, le comité de la CRFBA a décidé de réaliser une première enquête sur les cours d'alphabétisation afin de récolter des informations sur :

- les cours et les publics concernés (nombre de personnes, niveaux, etc.)
- les moyens financiers disponibles pour leur formation (suffisants ou insuffisants).

Afin de réaliser cette enquête, nous avons demandé à des institutions de formation de répondre à nos questions. Les résultats sont présentés ci-dessous et constituent la première étape d'un travail plus large d'intervention dans le champ des cours d'alphabétisation qui sera réalisé dès 2020 par la CRFBA.

Si vous travaillez dans une institution qui propose des cours d'alphabétisation ou qui est concernée par cette question, nous vous invitons à prendre contact avec nous :

info@crfba.ch.

Informations globales sur l'enquête

Les données de cette enquête ont été récoltées en septembre et octobre 2019 grâce à un questionnaire online.

Nombre total de réponses : 13.

Institutions qui ont répondu à l'enquête (classées par canton) :

- Fribourg : espacefemmes
- Vaud : fondation ECAP, association Appartenances (Espace hommes et Espaces femmes), association Français en Jeu, OSEO Vaud
- Genève : association Camarada, Université Ouvrière de Genève, CEFAM (Meyrin)
- Valais : OSEO Valais, Maison du Monde (Monthey)
- Neuchâtel : CEFNA

Il est précisé que des institutions n'ont pas répondu à toutes les questions.

Cours en alphabétisation et personnes concernées

Nombre de cours d'alphabétisation par canton

Les cours d'alphabétisation sont dispensés sur une année (scolaire ou civile), hors vacances scolaires¹. Leur durée et leur intensité sont variables : ils ont lieu 1 à 3 fois par semaine, pour une durée de 1h30 à 3h par rencontre. Nombre de cours identifiés par l'enquête :

- Genève : 25 cours
- Vaud : 15 cours
- Valais : 5 cours
- Fribourg : 2 cours

Critères d'identification des personnes et modalités

Les personnes ayant besoin de cours d'alphabétisation sont identifiées par les institutions au moment de l'inscription dans les cours de français. Les principaux critères utilisés par les institutions pour identifier qu'une personne a besoin de cours d'alphabétisation sont les suivants :

- nombre d'année de scolarisation : entre 0 et 6
- non connaissance de l'alphabet latin.

Certaines institutions font passer un test spécifique d'alphabétisation, en particulier quand elles peuvent proposer différents niveaux de cours.

Offre de cours en alphabétisation

Certaines institutions n'arrivent pas à proposer suffisamment de cours d'alphabétisation pour répondre aux besoins. Parfois elles n'ont pas d'autre choix que d'inscrire ces personnes dans des cours de français, qui a priori ne sont pas adaptés sur le plan pédagogique. Parmi les 11 institutions qui ont répondu à la question :

- 45.5% n'inscrivent pas de personnes analphabètes dans les cours de français
- 54.5% inscrivent des personnes analphabètes dans les cours de français.

Raison pour inscrire des personnes analphabètes dans des cours de français :

Il n'y a pas suffisamment de places dans nos cours d'alphabétisation ni dans les éventuels cours d'autres organismes de formation de notre région	3 institutions
Nous n'avons pas de cours d'alphabétisation et il n'y en a pas dans la région	1 institution
Il y a des cours d'alphabétisation (chez nous ou ailleurs dans la région) mais pas d'un niveau approprié	2 institutions

¹ Certaines institutions proposent des cours sur deux semestres, dans ce cas nous avons considéré deux cours comme équivalent d'un seul

Nombre de personnes concernées

Les institutions qui ont répondu à l'enquête ont indiqué le nombre de personnes en situation d'analphabétisme qui ont suivi des cours en 2018 (cours d'alphabétisation ou de français) :

- Genève : 551 personnes
- Vaud : 263 personnes
- Valais : 47 personnes
- Fribourg : 30 personnes
- **Total = 891 personnes**

Répartition hommes-femmes :

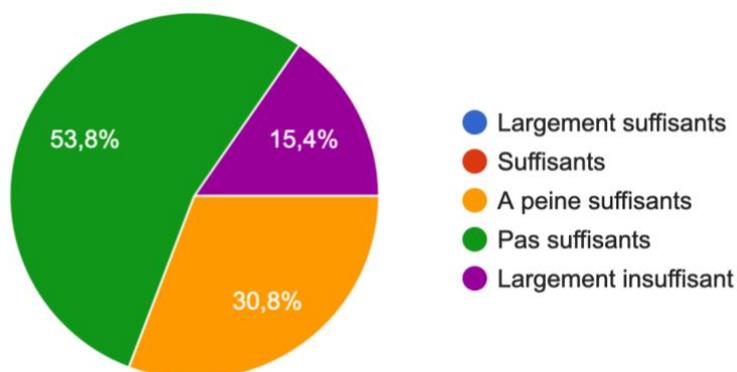
- Uniquement des hommes : 1 institution (9%)
- Hommes et femmes : 3 institutions (27%)
- Majorité de femmes : 3 institutions (27%)
- Uniquement de femmes : 4 institutions (36%)

Estimation du nombre de personnes en situation d'analphabétisme identifiées en 2018, auxquelles aucun cours n'a pu être proposé :

- Genève : 25
- Vaud : 135
- Valais : 3
- Fribourg : 0
- **Total = environ 163 personnes**

Financements

Est-ce que vous considérez que les financements publics pour les cours d'alphabétisation sont actuellement suffisants dans votre région ou canton ? (13 réponses)



Réponses par Canton

- Genève : majorité de « A peine suffisants »
- Vaud : entre « Largement insuffisants » et « Pas suffisants »
- Valais : entre « Pas suffisants » et « A peine suffisants »
- Fribourg : « Pas suffisants »

Pourquoi ? (résumé des propos)

- certaines personnes arrêtent les cours ou renoncent à les suivre parce qu'elles n'ont pas les moyens financiers de les payer, le soutien public ne couvre pas l'ensemble des coûts
- certaines institutions doivent trouver des financements non-publics pour couvrir les coûts
- l'offre de cours n'est pas suffisante, des cours supplémentaires sont nécessaires
- certaines mères avec enfants en âge préscolaire n'ont pas de solution de garde pour pouvoir suivre les cours
- ces dernières années les besoins n'ont pas diminué, mais les subventions oui
- certains publics peuvent recevoir un financement (par exemple chômeurs), d'autres pas

Commentaires sur les besoins non couverts en alphabétisation - autres informations ou chiffres utiles

- Il est parfois difficile de détecter ce public particulièrement fragile. Il est très rare que les personnes viennent par elles-mêmes s'inscrire pour un cours de langue.
- Couvrir les besoins n'est pas simple, car les formatrices et les formateurs nécessitent une formation particulière.
- Au vu de la pression sur le niveau de langue pour le renouvellement des permis, la nécessité de renforcer le dispositif est urgente. Certaines participantes ont atteint les objectifs du cours (ou pas mais sont arrivées en fin de parcours) et n'ont pas le niveau demandé soit pour le regroupement familial soit dans le cadre de la loi sur l'asile. Parfois elles n'ont pas le niveau suffisant pour suivre d'autres cours (possibilité de poursuivre le parcours formatif), il manque des offres intermédiaires.

- Trop de rupture dans les parcours de formation car les administrations ne connaissent pas assez la problématique, en raison de la précarisation des conditions de vie, de problèmes de santé ou de garde d'enfants. Refus de financement, non libre choix du lieu de formation, pression pour l'emploi précaire à tout prix au détriment de la formation...

Coordination romande pour la formation de base des adultes

Janvier 2020

info@crfba.ch